

**Assemblée générale du Comité de Pétanque  
Et  
De Jeu Provençal de L'Aude 2023**

FITOU, le 10 décembre 2023

La 72ème Assemblée générale du comité de l'Aude a eu lieu à FITOU en présence du Président JEAN-MARIE CHEVASSU, du Maire de FITOU M. ALEXIS ARMANGAU et du Comité directeur (Thierry Coroir, Jérôme et Kristelle Albecq, Michel et Bernadette Guiraud, Claudette Grondin, Frédéric Zafra et Christophe Maurel.

Monsieur William Navarro était absent et excusé.

Etaient également présents les Présidents de secteur (Max Amouroux, Jean-Paul Serviole, Daniel Rives, Mathilde Vidal, Serge Chourreu, Denis Tandou, Rémy Labeda et Gérard Gaichet.

A 9h30 le Président Jean marie CHEVASSU ouvre la séance par les traditionnels mots de remerciement envers le Maire de FITOU pour l'accueil plus que parfait qui nous est réservé ce jour. S'en suit la minute de silence en hommage à tous nos disparus.

Monsieur le Maire nous présente l'histoire de son village avec un fichier photos. FITOU compte 20 associations et 13 caves ainsi que diverses infrastructures comme le boulodrome « Joseph Sanchez ».

Monsieur Boulet intervient afin de préciser que le quorum est atteint avec 57 clubs présents et en profite pour amener des précisions sur les élections 2024 avec notamment la notion de parité obligatoire.

Kristelle Albecq lit le rapport moral du secrétaire William Navarro qui remercie les clubs pour le bon déroulement et l'organisation de tous les

championnats et annonce l'organisation de 2 championnats de France en 2024.

Michel Guiraud présente les comptes avec un exercice pour 2023 négatif de 1 308,48 € mais avec une trésorerie de 82 463,30 €

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Aimé Gleyze annonce que la comptabilité est exacte après vérification par lui-même, Philippe Naudinat et Patrick Budin. Il tient à souligner que même si la société pour laquelle travaille Philippe Naudinat est rémunérée ce dernier fait un gros travail bénévolement en parallèle pour la comptabilité du comité et félicite également pour la tenue des comptes Michel Guiraud avec rigueur.

Pour l'année 2024 Marcel Cerdan et Béatrice Almeda seront les 2 nouveaux vérificateurs aux comptes.

Thierry Coroir relate tous les championnats séniors. Nous soulèverons d'excellents résultats :

- Alex Rocamora et Logan Perez champions de Ligue
- Giovanni Mailhe qui s'inclinera en quart de finale du France
- L'équipe du Family vice-champion en CNC 3
- Les féminines de Gruissan championnes de ligue en CRC

Monsieur Serviole intervient et demande quelles seront les modalités pour les ententes féminines, Thierry Coroir lui répond que le comité examinera les demandes et les validera ou non... Kristelle Albecq propose d'établir des critères ou un règlement spécifique si le comité décidait d'autoriser les ententes mais que cela devait être acté noir sur blanc (ce n'est qu'une proposition)

Kristelle Albecq lit le rapport de la commission jeune écrit par Jérôme Albecq qui félicite tous les jeunes d'avoir participé aux divers championnats mais souligne que le nouveau système de qualification pour le France nous a été défavorable et que pour 2024 la Fédération ne compte pas changer de système. Le tir de précision jeune aura lieu chaque année et normalement avec une nouveauté les filles et les garçons séparés,

Le rapport de la commission de discipline de Monsieur William Navarro met en avant le fait que sa commission n'a eu à traiter que 3 dossiers et il s'en réjouit mais ce demande si cela n'aurait pas dû au fait qu'il n'y a pas

d'arbitres sur la majorité des concours...

S'en suit justement la prise de parole de Daniel Rives qui met en avant la désertions des arbitres sur les différentes zones et précise qu'il a dû faire appel aux arbitres des départements du 34/66 et 09.

Bien entendu le coût de la formation d'arbitrage qui s'élève à 180€ est peut-être un frein ainsi que tous les incidents dont ils peuvent être victimes...

Il souligne tout de même une amélioration quant au respect des tenues homogènes lors des championnats départementaux mais un peu moins pour les phases finales des CDC.

Il lance un appel et encourage toutes les personnes volontaires à intégrer le corps arbitral.

Bernadette Guiraud relate les championnats féminins et met en avant les résultats de la triplette Pascale Rousseau, Marion Vachet et Anne Fabre au France qui s'inclinent en 1/4 de finale

Elle souligne une belle participation pour Octobre Rose avec 76 doublettes

Frédéric Zafra quant à lui relate les divers championnats de Jeu Provençal avec leurs champions.

Il souligne le fait que les 3 clubs engagés en CRC redescendent en CDC pour 2024 et que la date limite pour s'inscrire en coupe de France est fixée au 15 décembre.

Christophe Maurel explique le déroulement et le but de la sélection départementale qui a lieu chaque année et se dit déçu que son appel n'ait pas été entendu par tous les clubs ayant des jeunes et reste persuadé que certaines pépites ne sont pas détectées...

Du fait de sa formation il a pu faire passer 8 Tronc commun à 4 BF1 dans notre département et il a également félicité Frédéric Barbaste qui a enchaîné sur son BF2 et qui l'a brillamment réussi.

Il a été interpellé à plusieurs reprises sur le sujet du handicap mais n'a pas eu de véritable réponse sur l'organisation de futures compétitions...

Il a été précisé qu'il, faut signaler la situation d' handicap sur la feuille de prise de licence mais Patrick Meghar se demande où le rapporter informatiquement au niveau de la création de ou reprise de la licence.

Michel Guiraud reprend la parole pour ajouter des précisions sur le

certificat médical qui n'est plus demandé pour les adultes et sur l'augmentation du prix des licences de 33 à 35€ et de 14 à 20€ pour les jeunes

Nous passons aux questions diverses :

Patrick Meghar demande pourquoi nous ne voyons pas la photo quand nous rentrons une licence pour un concours sur Geslico... a priori il faut quitter à chaque fois et aller sur contrôle des licences, (précision apportée par monsieur Serviole)

Jean-Paul Serviole relève le fait que puisqu'il manque des arbitres pourquoi revenir en secteur puisqu'avec les zones les arbitres étaient en nombre suffisant, il demande comment cela se passera s'il n'y a pas d'arbitre,

Daniel Rives lui répond que le règlement est clair que les Présidents de secteurs prendront le rôle de l'arbitre et qu'il doit être établi un jury en amont de la compétition et que celui-ci prendrait les décisions nécessaires en cas d'incident.

Jean-Pierre Boulet intervient également pour démontrer à Monsieur Serviole que pour le secteur de Narbonne qui était à lui seul une zone il en a été ainsi le secteur à tout géré et il n'y a eu aucun problème.

Il ne voit pas l'utilité d'une 4ème division en CDC cependant propose une 3ème division en vétéran pour les non classés. Il propose également que les CDC open se déroulent comme en coupe de France c'est à dire un Club qui reçoit son adversaire et non toute la poule.

Daniel Rives demande à quel moment les 3€ de frais de championnats seront facturés à tous les participants ? Aux seuls qualifiés en phase finale Réponse floue qui sera étudié en comité directeur rapidement...

Le président de PENNAUTIER s'oppose au retour des secteurs car il pense que cela diminue ses chances du fait des bons clubs qui forment son secteur notamment celui du Family...

M. Jean Paul Serviole propose la création d'un groupe élite à fin d'envoyer à nos frais les joueurs dans de grandes compétitions.

Béatrice Almeda demande pourquoi les championnats jeunes se jouent en parallèle des championnats séniors ce qui est contraignant pour les parents joueurs et pénalisant pour les jeunes...

Réponse de Kristelle Albecq la date de la triplète est imposé par la fédé sur le week-end et nous choisissons de le faire le dimanche car tout le monde n'est pas concerné sur le 2ème jour de championnat adulte...pour la doublette et le CDC c'est la région qui nous impose une date butoir seules les dates du tête à tête et du mixage sont libre de choix mais le calendrier est très serré comme tout le monde peut le constater.

Pour conclure cette assemblée avant la remise des récompenses aux joueurs et clubs qui se sont démarqués aux Frances et aux ligues et remise des récompenses aux dirigeants méritants et les diplômes d honneur.

Monsieur le Maire nous témoigne son honneur d'avoir écouté nos travaux et remercie tous les acteurs du temps qu'ils accordent à ce sport,

**Fin de l'AG 11h40**

**Kristelle Albecq**

**(Remplaçante du secrétaire général)**